SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs, professeur des écoles, psyEN et AESH du 1er degré des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE

---

inFO FLASH

12 novembre 2023

Stage "inclusion scolaire" le jeudi 9 novembre

La FNEC FP FO 13 a réuni 130 personnels (AESH, PE, Profs du 2nd degré) lors du stage Inclusion scolaire systématique qui a eu lieu le jeudi 9 novembre.

Pour les 130 personnels réunis lors du stage Inclusion de la FNEC FP FO 13, le constat est unanime et sans appel :

L'école Inclusive c'est :

- la maltraitance institutionnalisée pour les élèves en situation de handicap et leur famille, pour les AESH, pour les enseignants et pour les autres élèves.

- la négation du handicap par la privation. Il ne s'agit pas de répondre aux besoins des élèves en situation de handicap mais de réduire sa prise en charge à minima dans une simple logique financière.

Et les faits nous donnent malheureusement raison.

En effet, le gouvernement prétend aller encore plus loin et inscrit l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive dans son Projet de **Loi de Finances 2024** adopté sans débat au parlement à coup de 49-3, dans la nuit du 7 au 8 novembre. (Lire ICI le communiqué FNEC du 8 novembre).

Les finances comme seul et unique guide dans la prise en charge des élèves en situation de handicap.

C'est avec l'article 53 de la Loi de Finances que le gouvernement lance l'Acte 2 de l'Ecole Inclusive en instaurant les Pôles d'Appui à la Scolarité (PAS) en lieu et place des PIAL. Cet article transfère à L'Education Nationale le pouvoir d'évaluer et donc de définir les besoins de chaque enfant en situation de handicap. **Voilà donc que le payeur devient aussi le prescripteur**. Il est clair que ce seront les moyens disponibles, d'ores et déjà bien insuffisants, qui conditionneront les prises de décision et non pas les besoins des élèves.

Rappelons que les mesures annoncées par le président Macron lors de la Conférence Nationale Handicap s'appuyaient en partie sur le rapport d'avril 2022 sur la scolarisation des élèves en situation de handicap qui préconisait de réduire l'aide humaine au profit d'une aide matérielle et de « formations » proposées aux enseignants.

Les 130 personnels réunis lors du stage Inclusion adoptent à l'unanimité le mandat ci-dessous. Il sera porté à la conférence nationale de la FNEC FP FO à Paris le vendredi 17 novembre :

Mandat du stage départemental FNEC FP FO 13
du jeudi 9 novembre 2023
pour la Conférence nationale du vendredi 17 novembre.

Les 130 personnels (AESH, PE, Profs du 2nd degré) réunis à l'initiative de la FNEC-FP FO 13 le jeudi 9 novembre 2023

mandatent 4 délégués à la conférence nationale du 17 novembre à Paris pour y porter les revendications suivantes :

- **L'abrogation de l'article 53 de la Loi de Finances qui lance l'acte 2 de l'Ecole Inclusive.**

- **Un Vrai Salaire ! Un Vrai Statut pour les AESH !**

- **Le respect des notifications MDPH : Les élèves handicapés doivent être pris en charge à hauteur de leurs besoins et non pas être pris en charge à hauteur des moyens.**

Nous exigeons que la conférence nationale décide d'une manifestation nationale au ministère avec la demande qu'une délégation soit reçue pour obtenir la satisfaction de ces revendications et la création des moyens à hauteur des besoins des élèves handicapés !

Adopté à l'unanimité

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

Téléchargez le bulletin 2023 fin d'année

Téléchargez le bulletin spécial AESH

Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.

Vieille Bourse du travail

Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

email : contact@snudifo13.org